



**Conseil de sécurité**

Distr.  
GENERALE

S/20370/Add.45  
11 décembre 1989  
FRANCAIS  
ORIGINAL : FRANCAIS

---

**EXPOSE SUCCINCT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LES QUESTIONS DONT EST SAISI  
LE CONSEIL DE SECURITE ET SUR LE POINT OU EN EST LEUR EXAMEN**

**Additif**

Conformément à l'article 11 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général présente l'exposé succinct ci-après.

La liste des questions dont le Conseil de sécurité est saisi figure dans les documents S/20370 du 11 janvier 1989, S/20370/Add.16 du 2 mai 1989, S/20370/Add.23 du 21 juin 1989, S/20370/Add.29 du 3 août 1989 et S/20370/Add.30 du 10 août 1989.

A sa 2892e séance, tenue à huis clos le 17 novembre 1989, le Conseil de sécurité a examiné son projet de rapport à l'Assemblée générale pour la période allant du 16 juin 1988 au 15 juin 1989. Le Conseil de sécurité a adopté le rapport à l'unanimité.

Au cours de la semaine qui s'est terminée le 18 novembre 1989, le Conseil de sécurité ne s'est prononcé sur aucune de ces questions.

-----